

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CITROEN	MA Série MG (CX 2200 Diesel)	CH 0170 65

Constructeur	Société Anonyme Automobiles CITROEN, Paris (F)		
Identification	"Type MA" "Série MG" sur la plaquette du constructeur "MA - MG" devant le No du châssis		
Plaquette constr.	dans le compartiment du moteur, à droite en haut sur le passage de roue		
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite en haut dans la gouttière		
Ident. du moteur	"M 22 / ..." à l'arrière, au centre sur le bloc (plaquette)		
Importateur princ.	CITROEN (SUISSE) SA., 27, route des Acacias, 1211 Genève 24		
Véhicule homologué	MA-MG 00 MG 0 001	Signes fixes dans code du type	MA Série MG

Chassis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, sur demande assistance hydraulique		
Transmission	mécanique synchronisée *)		
Nombre de vitesses	4	Entrainement	sur roues avant
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à disques, sur toutes les roues (système à haute compression), régulateur selon charge, sur les roues AR		
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les roues AV		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 clrc.	**)		

Moteur	CITROEN		
Marque	en ligne		
Construction	Temps		
Carburant	D	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	4
Alésage	90	Course	85,5
Cylindrée	2175	CV-impôt	11,08
Puissance en CV	66 DIN	à t/min	4500
Bruit	82	dB/A à t/min	4550
Silencieux	575x109x204 et 500 x ø 137 mm		
Mesure des gaz	Bacharach = 4,0		
Déparasitage			

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	***)	Retroviseur	intérieur+gauche
Cale	-	Attelage	+)
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	5	av 2	centre ar 3
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		4670	Empattements 2845
Largeur		1750	
Hauteur		1357	Voie av 1474 ar 1360
Porte à faux	lat.		Voies av ar
	av	1055	ar
	ar	770	Braquage g 10700 d 10800
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	870	430	1300
Charge utile	140	210	350
Poids total	1010	640	1650
Garantie fabr.	1825		
Dimens. pneus	185 SR 14	185 SR 14	(Variantes
Ply / bar	R / 2,3	R / 2,3	voir
Charge	1180	1180	remarques)
pour V max	180	180	
Garantie poids remorquable avec frein	1300		
Garantie poids remorquable sans frein	670		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	1000		
Vitesse maximale selon le constructeur	146 km/h		
Vitesse maximale testée	km/h		

Equipement §) \_\_\_\_\_  
 Feux de route HR (E) \_\_\_\_\_  
 Feux de croisement C (E) \_\_\_\_\_  
 Feux de position A (E) \_\_\_\_\_  
 Feux rouges R (E) \_\_\_\_\_  
 Feux stop S1 (E) \_\_\_\_\_  
 Clignoteurs av 1 (E) \_\_\_\_\_ ar 2a (E) \_\_\_\_\_  
 Catadioptres av \_\_\_\_\_ ar 1 (E) \_\_\_\_\_  
 Feux de gabarit av \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Feux complément \_\_\_\_\_  
 Eclairage plaque 2 séparés \_\_\_\_\_  
 Essuie-glace 1 balai \_\_\_\_\_ avec/sans lave-glace \_\_\_\_\_  
 Avertisseurs SEIMA JPAR 590-591 / 592-593 \_\_\_\_\_  
 FIAMM DGM 5857 KA \_\_\_\_\_  
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation \_\_\_\_\_

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme \_\_\_\_\_  
 Marque et type C I T R O E N MA Série MG \_\_\_\_\_  
 Homologation N° CH 0170 65 \_\_\_\_\_  
 Carrosserie limousine \_\_\_\_\_  
 Places total 5 \_\_\_\_\_ avant 2 \_\_\_\_\_  
 Poids à vide 1300 \_\_\_\_\_ Carburant D \_\_\_\_\_  
 Charge utile \_\_\_\_\_ CV-impôt 11,08 \_\_\_\_\_  
 Poids total 1825 \_\_\_\_\_ Cylindrée 2175 \_\_\_\_\_

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Transmission : sur demande mécanique synchronisée à 3 vitesses avec convertisseur de couple; verrouillage mécanique sur position "P".  
 \*\*) Contrôle 2 circuits : baisse du niveau dans le réservoir de liquide (Niveau-code) et chute de la pression de service (Mano-contact), indiquées par lampe-témoin au tableau de bord.  
 Baisse de pression dans le circuit arrière par affaissement de la suspension arrière.  
 \*\*\*) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis; des ceintures du type A4r2 sont montées.  
 §) Equipement : feux de route halogènes avec feux de croisement conventionnels admis selon décision DFP du 26.02.75.  
 +) Attelage : seul est accepté l'attelage original CITROEN ou ceux testés et acceptés par la D.E.R. (Direction des Etudes et Recherches) de la Maison Citroën.

Lieu et date de l'homologation  
 La Ferté (F), 1.10.75 / Genève, 14.4.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture de tourisme

C I T R O E N

MA série MG  
(CX 2200 Diesel)

CH 0170 65

F I C H E   C O M P L E M E N T A I R E   I

Complément du 1.6.1976 - lin

Dispositif de remorquage WESTFALIA, type CX admis